

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 439

Rubrik: Santé

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas plus que la révolution des sciences physiques. De l'avis de Denis de Rougemont, poursuivre notre évolution dans cette voie mène à la faillite, tant matérielle (épuisement des ressources) que spirituelle (avènement des Etats totalitaires et pertes des libertés individuelles). Que le pouvoir soit de nature capitaliste ou qu'il prenne la forme d'une dictature prolétarienne ne change rien à ces conclusions.

Des échappatoires ? Denis de Rougemont plaide principalement pour un retour aux libertés et responsabilités des individus par le biais de la régionalisation (Europe des régions).

Si l'analyse est brillante, on peut regretter que les solutions proposées manquent de développements et de « pragmatisme ». Il reste que notre part de responsabilités est posée : « l'avenir est notre affaire » ; à nous de l'imaginer et de le modeler, conscients des conséquences de nos choix.

Des symptômes

Nous pouvons déjà voir autour de nous s'affirmer quelques-uns des symptômes décrits par Denis de Rougemont : police fédérale et centrales nucléaires, civilisation du gadget, du « tout à jeter » et du stress. Est-ce cela que nous voulons, notre auto-condamnation à l'expansion matérielle et à la récession spirituelle ?

Il faut le dire : bien que sérieusement engagés dans cette voie, nous ne sommes pas encore condamnés, la situation n'est pas encore irréversible. Et le choix que nous avons à faire n'est pas simplement économique, mais aussi social et culturel.

C'est à ce niveau que se pose le problème.

La lutte contre les inégalités et les injustices, telle que la désire A. Gavillet, ne condamne pas inéluctablement à l'expansion. Il existe une alternative. Nous sommes condamnés à la trouver, à la définir.

J.-R. Yersin.

¹ Encore une contribution au débat engagé dans ces colonnes sous le titre « Esclaves de l'expansion ». Voir DP 433, 435, 436, 437.

² Denis de Rougemont. « L'avenir est notre affaire ». Stock 1977.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Si les porcs avaient des ailes

J'avais lu (dans le « Nouvel Observateur ») un long article, assez élogieux dans l'ensemble, sur le livre de deux inconnus, *Porci con ali*, énorme succès de librairie, best-seller vendu à plus de 200 000 exemplaires : l'histoire, le « journal » politico-sexuel de deux adolescents d'après mai 68 ; le garçon, fils d'un militant communiste, lecteur de l'« Unità », commentateur inlassable de Gramsci, passant son temps à découper des articles dans la presse d'extrême-gauche et à les faire lire à son fils ; la fille, dont la mère militait pour la pilule, pour le divorce, pour l'avortement, pour la libération de la femme — l'un et l'autre « libres », et pourtant se sentant sournoisement réprimés par des parents dont la pratique ne correspondait pas tout à fait au discours (conversation entre la fille enceinte ou se croyant enceinte et la mère indignée qu'elle veuille se faire avorter !) et plus encore peut-être qui s'occupaient plus de « l'humanité » que d'eux en particulier. J'en avais conclu que le livre pouvait m'intéresser, et donc, le printemps passé, m'étant rendu à Florence avec une classe de gymnase, je suis entré dans une première librairie et j'ai demandé le livre en question. Ils ne l'avaient pas. Seconde librairie (l'immense librairie Feltrinelli, près du Dôme) : même réponse ! Moi, étonné. Troisième librairie :

— Vous ne le trouverez pas, il a été saisi !

— *Perchè ???*

— *Per oscenità !!!*

J'avais l'air fin ! L'air du Monsieur qui, non content de ce qu'offrent les kiosques, boutiques et magasins de tabac, cherche des ouvrages très « spéciaux » !

— Mais enfin... Je croyais qu'il avait été vendu à 200 000 exemplaires...

— *Bèh !* La mesure a été prise trop tard !

L'été passé, me rendant en Italie, j'ai la surprise de voir le livre traduit en français dans une li-

brairie d'Annemasse. La librairie était fermée. M'arrêtant pour souper à Aoste, j'ai eu la seconde surprise en lisant la « Stampa » ou le « Corriere della Sera » d'apprendre qu'on était en train de tourner un film d'après le livre, et qu'apparemment, la seule question qui se posait était de savoir s'il serait interdit aux moins de 18 ans ou aux moins de 16 ans !

Pénétrant le lendemain dans la *Claudiana*, librairie de Torre Pellice spécialisée dans l'édition d'ouvrages de théologie et d'édification protestante, j'ai eu la troisième surprise de le trouver, non pas en vitrine, mais pas non plus dissimulé « sur le second rayon »...

Apparemment, la censure suisse ou vaudoise n'est pas la seule à avoir quelque difficulté à définir ses critères et à agir efficacement.

J'ai lu le livre, qui m'a paru bon, dans la mesure où le recours à l'argot ne m'empêchait pas de comprendre. J'ai vu le film, qui n'est pas un bon film, mais qui — malgré son titre, tiré paraît-il d'un livre de Reich — constitue un document intéressant sur certains aspects de la jeunesse (italienne ?) d'aujourd'hui.

Mais si j'étais vous, je lirais plutôt Cherpillod.

J. C.

Santé

De 1970 à 1975, à titre de comparaison, les recettes totales de sécurité sociale, telles qu'elles sont enregistrées dans la récapitulation des informations existantes (c'est-à-dire non compris les revenus des capitaux du troisième pilier et des « autres assurances sociales ») ont passé d'environ 16,5 milliards à environ 32 milliards, soit une augmentation d'environ 93 %. De 1970 à 1975 toujours, les dépenses totales récapitulées (c'est-à-dire sans la rubrique « autres dépenses » du deuxième pilier) s'élèvent d'environ 10,5 milliards à environ 22,5 milliards, soit une augmentation de 112 %. En chiffres absolus, les recettes ont donc augmenté d'un montant d'environ 3,5 milliards supérieur à celui des dépenses.